

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Applicateurs caustiques flexibles par MedPro

1.0 IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DU FABRICANT

Produit:	Applicateurs de nitrate d'argent (118-395)
Description du produit	Applicateurs caustiques flexibles, 15,2 cm (6 po.)
Nom du fabricant:	AMG Médical Inc.
Adresse:	8505, rue Dalton Montréal (Québec) H4T 1V5
Date de publication:	Le 10 Février 2009
Usage général:	Cautérisation de plaies
Numéro de téléphone d'urgence:	800 361-2210 (heures d'ouverture normales)
Date de révision:	Le 25 juin 2019

CHEMTREC CHEMICAL TRANSPORTATION
NUMÉRO D'URGENCE: 800-424-9300
WASHINGTON D.C.: 202-483-7616

CENTRE DE CONTRÔLE DE POISON
No. TÉLÉPHONE: 800-268-9017
TORONTO: 416-598-5900

2.0 IDENTIFICATION DES RISQUES POUR LA SANTE

PICTOGRAMME :



GENERALITE EN MATIERE D'URGENCE: Les nitrates d'argent et de potassium solides imprégnés à l'extrémité d'un applicateur de plastique sont de puissants irritants pour la peau et les tissus. Ils sont toxiques lorsqu'ingérés.

Zones d'entrée primaires (du produit) :

Inhalation : non
 Peau : oui
 Ingestion : non
 Autre : non

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ:

Note: Étant donné que le produit n'a pas été testé dans son ensemble, en tant qu'applicateur, les effets sur la santé indiqués ci-dessous sont basés sur les effets des ingrédients individuels que l'on retrouve en grande concentration

dans le produit. Lorsqu'approprié, les effets sur la santé des ingrédients individuels sont présentés afin de fournir un avertissement adéquat aux personnes utilisant les applicateurs de nitrate d'argent. Les applicateurs de nitrate d'argent, dans leur forme finale aux fins d'utilisation, ne devraient pas présenter de risques élevés à l'utilisateur étant donné la faible quantité d'ingrédients actifs sur l'extrémité de l'applicateur et la très faible possibilité d'une exposition accidentelle ou par inadvertance à des concentrations toxiques.

Effets Aigus d'une surexposition:

Contact avec les yeux: Un contact avec le nitrate d'argent ou de potassium solide à l'extrémité de l'applicateur peut causer de l'irritation dont l'intensité dépend de la concentration du produit et de la durée du contact. Les symptômes possibles sont les brûlures, le larmolement et les rougeurs aux yeux.

Contact avec la peau: Un contact avec le nitrate d'argent ou de potassium solide à l'extrémité de l'applicateur peut causer de l'irritation dont l'intensité dépend de la concentration du produit et de la durée du contact. Les symptômes possibles sont l'apparition de rougeurs ou de brûlures.

Inhalation: L'inhalation de particules atmosphériques de nitrate d'argent peut causer une irritation des voies respiratoires.

Ingestion: Toxique. Si ingéré, peut causer une gastroentérite aiguë et entraîner la mort. Étant donné sa causticité, de grandes doses de nitrate d'argent ingérées peuvent causer une sensation de brûlure dans la gorge, de violentes douleurs abdominales, des vomissements, l'évanouissement et la mort.

Effets Chroniques d'une surexposition:

Notes : Il est rapporté dans la littérature que l'introduction de quantités significatives de composés d'argent dans le flot sanguin et l'imprégnation subséquente de l'argent réduit dans les divers tissus corporels peuvent causer une pigmentation grisâtre généralisée et permanente de la peau et des muqueuses – une condition connue sous le nom d'argyrie ne provoquant pas de symptômes généraux ou d'incapacité physique. L'introduction de fines particules d'argent par une plaie dans la peau entraîne une pigmentation localisée du site de la blessure. Une argyrie localisée de la peau est rare. Les conclusions indiquent qu'en moyenne 3,8 grammes de nitrate d'argent administrés oralement causent l'argyrie. Il est démontré que l'inhalation de poudre d'argent sur de longues périodes causent des changements au niveau pulmonaire.

Une exposition chronique au nitrate de potassium peut causer de l'anémie, une néphrite et une méthémoglobinémie.

Cancérogénicité :

TPN : non

Monographie : non

Loi sur la santé et la sécurité du travail : non

Aggravation Habituelle des Conditions Médicales par Exposition (au nitrate d'argent):

Maladies préexistantes des poumons, de la peau, des yeux et autres muqueuses.

3.0 INFORMATION / COMPOSITION DES INGRÉDIENTS

Ingrédient	Numéro CAS	% du Poids	OSHA Limite D'Exposition Permissible aux Particules Atmosphériques (PEL, MPT ¹)	ACGIH Valeur de Seuil Limite De Particules Atmosphériques (TLV ₁ TWA ¹)
Nitrate d'argent ²	7761-88-8	75	0.01 mg/m ³	0.1 mg/m ³ , métal Ag
Nitrate de potassium	7757-79-1	25	non établi ³	non établi ³

Note: Les produits chimiques indiqués ci-dessus sont imprégnés sur l'extrémité d'un applicateur en plastique. Les pourcentages de poids indiqués représentent les proportions relatives des ingrédients actifs et ne tiennent pas compte du poids de l'applicateur¹.

¹ MPT – Les valeurs² indiquées sont des moyennes pondérées dans le temps sur une période de 8 heures, sauf indication contraire.

² Indique que l'ingrédient est un produit chimique toxique listé SARA Title III, Section 313 (composés de l'argent).

³ Non établi – Substance pour laquelle une valeur PEL (Permissible Exposure Limit) ou TLV (Threshold Limit Value) n'a pas été attribuée. Substance réglementée par OSHA en tant que particules non réglementées autrement (PNOR, PEL – poussière totale 15 mg/m³, fraction respirable 5 mg/m³) et par ACGIH en tant que particules non classées autrement (PNOC, TLV – 10 mg/m³, poussière totale ne contenant aucun amiante et moins de 1 % de silice cristallisée) et considérées comme étant une poussière nuisible.

4.0 MESURES DE PREMIERS SOINS

Inhalation: Ce type d'exposition est peu probable compte tenu de la forme du produit. S'il y a toutefois une surexposition aiguë au produit, déplacer immédiatement la victime de l'endroit à risque vers de l'air frais. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Si la respiration cesse, effectuer les manoeuvres de respiration artificielle. Rechercher des soins médicaux immédiatement.

Contact Avec Les Yeux: Rincer les yeux à l'eau tiède au moins quinze (15) minutes. Rechercher des soins médicaux immédiatement.

Contact Avec La Peau: Rincer immédiatement à grande eau puis avec une solution saline. Communiquer avec un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion: Administrer de généreuses quantités d'eau salée, puis un émétique. Administrer ensuite une dose de sel d'Epsom suivie d'un verre de lait. Communiquer avec un médecin ou un centre local antipoison.

5.0 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (méthode utilisée) : Ne s'applique pas au produit.

Limite d'inflammabilité : Ne s'applique pas au produit

Limite d'inférieure d'explosion (LIE) : Ne s'applique pas

Limite supérieure d'explosion (LES) : Ne s'applique pas

Température d'auto-inflammation: Ne s'applique pas au produit

Risques généraux: Le solide imprégné est un oxydant. Il peut dégager des vapeurs toxiques ou irritantes lors d'un incendie.

Instructions de lutte contre l'incendie: Appliquer les mesures appropriées pour un feu concentré. Le produit ne devrait pas gêner de manière significative les méthodes de lutte contre l'incendie utilisées lors d'un feu concentré étant donné la faible quantité de solide chimique imprégné et la forme du produit.

Équipement contre l'incendie: Les sapeurs et autres personnes pouvant être exposés aux produits de combustion durant un incendie devraient porter des vêtements protecteurs complets, y compris un appareil respiratoire autonome (ARA) à pression positive. Lors d'une lutte contre un incendie, porter un ARA avec casque et visière intégraux en mode de pression positive.

Produits de combustion toxiques: Fumée âcre/irritante, oxyde d'azote, oxyde de potassium et plastiques.

Normes NFPA :

Santé : 1

Inflammabilité : 1

Réactivité : 0

Spécial : OX (oxydant)

6.0 MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Mesures à prendre en cas de rejet ou de déversement du produit: Ne s'applique pas au produit dans sa forme finale (nitrate d'argent/de potassium solide imprégné sur l'extrémité d'un applicateur en plastique). Éliminer les applicateurs utilisés conformément aux lois fédérales, provinciales et locales en vigueur.

7.0 MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Température et pression d'entreposage: Les températures et pressions ambiantes sont adéquates.

Généralités: Entreposer les produits dans un endroit sombre et sec, loin de produits organiques ou oxydables. Conserver le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas utiliser dans les yeux. Conserver hors de la portée des enfants.

8.0 CONTRÔLE D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Sécurité intégrée: Ventilation localisée ou générale, au besoin, afin de conserver l'exposition des employés sous le seuil des valeurs PEL applicables d'OSHA et TLV d'ACGIH (voir Section 2.0 Information/composition des ingrédients ou autres guides ou normes industrielles sur l'exposition). Si un appareil de protection des voies respiratoires est requis, toutes les exigences appropriées décrites dans le document 29 CFR 1910.134 doivent être respectées. Un professionnel de la santé compétent devrait être consulté dans le choix d'un respirateur. Étant donné la forme finale du produit et son usage, les valeurs PEL ou TLV ne devraient pas être dépassées.

Gants de protection: Utiliser des gants d'examen en latex, en vinyle ou en caoutchouc afin d'éviter un contact accidentel ou inutile avec la peau.

Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité afin d'éviter un contact accidentel.

Autre vêtement ou équipement de protection: Aucun vêtement spécial n'est requis.

9.0 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition:	Se décompose à 444 °C (nitrate d'argent)
Tension de vapeur (mm Hg):	Ne s'applique pas
Densité de vapeur (air = 1):	Ne s'applique pas
Point de fusion:	414 °F / 212 °C (nitrate d'argent) 663 °F / 334 °C (nitrate de potassium)
Apparence et odeur:	Solide grisâtre imprégné sur l'extrémité d'un applicateur en plastique. Pratiquement sans odeur.

10.0 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable à température et pression ambiantes. Une exposition du produit au soleil peut causer une oxydation et une décoloration de l'extrémité imprégnée de l'applicateur.

Conditions à éviter: Éviter le contact du produit avec des produits facilement oxydables et autres produits incompatibles. Le chauffage ou l'exposition du produit à des températures élevées peut entraîner une décomposition de l'extrémité du produit, pouvant laisser échapper de faibles quantités de vapeur toxique ou irritante.

Produits incompatibles: Tout produit s'oxydant facilement.

Le nitrate d'argent est incompatible avec les alcalis, sels d'antimoine, bromures, carbonates, chlorures, iodures, concoctions et extraits végétaux, l'acétylène, l'acétylène + ammoniacque, produits acétylés, ammoniacque, arsenic, phosphines chlorées, iodure de phosphonium, isocyanate phosphoreux, plastiques.

Le nitrate de potassium est incompatible avec l'antimoine, trisulfure d'antimoine, arsenic, bisulfure d'arsenic, sulfure de baryum, phosphore de bore, sulfure de calcium, charbon, phosphore de cuivre, fluor, germanium, sulfure de

germanium, acétate de sodium, sodium hypophosphite, peroxyde de sodium + dextrose, soufre + trisulfure d'arsenic, titane, bisulfure de titane, trichloréthylène, zinc, zirconium

Décomposition dangereuse: Lorsque chauffé jusqu'à décomposition, il produit de petites quantités de vapeur toxique de NO_x et d'oxyde de potassium.

Polymérisation dangereuse: Ne peut se produire.

11.0 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Pour le nitrate d'argent:

DL50, souris par voie orale : 50 mg/kg

DLLo par voie inconnue chez l'humain : 29 mg/kg

Yeux de lapin : 1 mg, irritation sévère

Pour le nitrate de potassium:

DL50, lapin par voie orale : 1901 mg/kg

D'autres données de toxicité existent dans la littérature.

12.0 INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Aucune donnée disponible.

13.0 MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination des rebus: Éliminer conformément aux lois fédérales, provinciales et locales en vigueur. Consulter un expert en élimination de produits usés ou de récupération. Une évaluation des méthodes d'élimination de produits solides devrait être effectuée par un professionnel compétent.

14.0 INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Classement DOT relatif aux dangers:

OXIDIZER (oxydant)

Nitrate de potassium: UN1486

Nitrate d'argent: UN1493

Référence réglementaire: 49CFR 172.101; 173.182

15.0 INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

EPA SARA Title III, Catégorisation des dangers: Basé sur les composants de l'extrémité des applicateurs de nitrate d'argent, le produit est catégorisé comme représentant un danger immédiat (aigu) pour la santé et un danger différé (chronique) pour la santé.

EPA SARA Title III Section 302, Substances extrêmement dangereuses (EHSs): Aucun ingrédient dans le produit n'est listé dans la Section 302 du SARA Title III comme étant une EHS (Extremely Hazardous Substance).

16.0 AUTRES INFORMATIONS

Toutes les informations, recommandations et suggestions indiquées dans les présentes concernant le produit sont basées sur des données vraisemblablement fiables. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la sécurité, la toxicité et la convenance de l'utilisation du produit décrit aux présentes et de se conformer aux lois applicables en vigueur.

Étant donné que l'utilisation par des tiers conformément à la fiche de sécurité de produit est hors du contrôle d'AMG Médical inc., cette dernière n'offre aucune garantie, explicite ou implicite, quant aux effets de l'usage du produit, aux résultats obtenus ou à la sécurité et à la toxicité du produit. AMG Médical inc. ne peut non plus être tenue responsable découlant de l'usage par des tiers du produit décrit aux présentes. Cette fiche de sécurité de produit ne se veut pas une licence d'utilisation ou une suggestion de violation de tout brevet. Les personnes responsables de la manipulation du produit et leurs utilisateurs doivent fournir des avertissements appropriés et adopter des procédures de manipulation sécuritaires. Note : Toutes les questions urgentes devront être adressées à AMG Médical inc., Service des affaires réglementaires afin d'obtenir de l'aide.

Préparé par : A.M.G. Médical inc.

Révision no : E

Date : Le 25 juin 2019

Contact relatif à cette fiche : Service des affaires réglementaires

Cette version remplace : Rev E
